

**DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 DECEMBRE 2021**

Nombre de Conseillers : 45  
En exercice : 45  
Présents : 33  
Pouvoirs : 6  
Votants : 39

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 09/12/2021

Le 16 Décembre 2021, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Valérie BOYER, Jean-François CHANTELOUBE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX (Pouvoir Marc PECHOUX), Ingrid BESSON (Pouvoir Armand CHAUMONT), Fabien BIHLER (Pouvoir Stéphane BERTHOMIEU), Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Bernard REY), Patrick CHARRONDIERE, Carole DEMANGE (Pouvoir Gérard PORRETTI), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Yves DUMOULIN), Bernard GRISON, Amina LEGHNIDER, Patrick NABETH, Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON.

Secrétaire de séance : Jacques CORMORECHE.

**OBJET : FINANCES – Avance sur subventions accordées en 2022 aux associations**

Il est fait part au conseil des demandes d'avances sur les subventions annuelles de fonctionnement suivantes :

Noms associations	Conventions	Modalités calcul avance	Montant avance pour 2022	Imputations comptables
<b>Culture</b>				
<b>Harmonie de Trévoux Ecole de musique</b>	Convention pluriannuelle d'objectifs 2016-2020 signée le 13/12/2016 et avenant voté le 22/10/2020 Renouvelée le 16/12/2021	40% du montant de la subvention de l'année précédente avant le 15 février de l'année	<b>22 800€</b> (soit 40% de 57 000 € voté en 2021)	65748-3111
<b>Les Passeurs - Cinéma</b>	Convention pluriannuelle d'objectifs 2021-2023 signée le 1 <sup>er</sup> juillet 2021	40% du montant de la subvention de l'année précédente avant le 31 mars de l'année	<b>9 200€</b> (40% de 23 000€ de 2021)	65748-301
<b>Action sociale</b>				
<b>Val Horizon – structures petite enfance et RAM</b>	Convention pluriannuelle d'objectifs 2020-2022 signée le 06/02/2020	40% du montant de la subvention de l'année précédente avant le 15 février de l'année	<b>244 148,40€</b> (40% de 610 371€ de 2021)	65748-multi
<b>Espace Talançonnais – espaces petite enfance et RAM</b>	Convention pluriannuelle d'objectifs 2020-2022 signée le 13/01/2020	40% du montant de la subvention de l'année précédente avant le 15 février de l'année	<b>68 800€</b> (40% de 172 000€ en 2020)	65748-6414

<b>Economie</b>				
<b>Initiative Dombes Val de Saône (IDVS)</b>	Convention de partenariat signée le 09/03/2017 – échéance le 28/05/2021 Renouvelée par délibération du 25/11/2021.	Non précisées dans convention – fixée à 50% de la subvention de l'année précédente	<b>13 756,50€</b> (soit 50% de 27 513€ de 2021)	65748-9000
<b>Tourisme</b>				
<b>Office du tourisme « Ars-Trévoux Tourisme »</b>	Convention de partenariat signée le 08/02/2018 – échéance 20/01/2022, renouvelée par délibération du 16/12/2021	50% du montant versé l'année précédente	<b>96 310€</b> (soit 50% de 192 620€ de 2021.)	65748-9501
			<b>455 041,90€</b>	

L'attribution de ces avances se fait au regard du budget prévisionnel de l'année et des résultats de l'année antérieure que l'association présente à l'appui de sa demande de subvention, elles ne préjugent donc pas des montants des attributions pour 2022.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 02/12/2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide, à l'unanimité,

- ✓ **D'APPROUVER** le versement des avances de subvention pour l'année 2022 tel que présenté ci-dessus aux associations suivantes :

- Harmonie de Trévoux Ecole de musique :	22 800,00 €
- Les Passeurs – Cinéma :	9 200,00 €
- Val Horizon – Structures petite enfance et RAM :	244 148,40 €
- Espace Talançonnais – Espaces petite enfance et RAM :	68 800,00 €
- Initiative Dombes Val de Saône (IDVS) :	13 756,50 €
- Office du tourisme « Ars-Trévoux Tourisme » :	96 310,00 €

- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants seront prévus au Budget primitif Principal 2022.

21 DEC. 2021

A Trévoux, le 16/12/2021

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20211216-2021C210-FI  
Affichage le :

21 DEC. 2021

Le Président,  
Marc PECHOUX

